

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 4205

présenté par

Mme Pochon et les membres du groupe Écologiste - NUPES

ARTICLE 5

À l'alinéa 5, après le mot :

« écologique »

insérer les mots :

« , notamment de l'agriculture biologique, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence avec les autres ajouts proposés dans le texte.